

09 juil 2004 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 9 juillet 2004

Interventions de la Belgique à l'étranger

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé le financement d'initiatives et d'interventions de la Belgique en matière de diplomatie préventive, aide aux populations victimes de conflits, respect des Droits de l'Homme et renforcement de l'État de droit ainsi que le budget de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé le financement d'initiatives et d'interventions de la Belgique en matière de diplomatie préventive, aide aux populations victimes de conflits, respect des Droits de l'Homme et renforcement de l'État de droit ainsi que le budget de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

La Belgique mène une politique active en vue de promouvoir les Droits de l'Homme, le renforcement et le rétablissement de l'État de droit, l'aide aux victimes des conflits et la mise en oeuvre d'une politique de diplomatie préventive. Les initiatives suivantes sont proposées à l'appui de cette politique :

1. Promotion de la Paix - Burundi
Sur demande du " Department of Peacekeeping Operations" à New York, le Ministre de la Défense, au nom du Gouvernement belge, met 2 observateurs militaires belges à la disposition de la force de paix des Nations unies au Burundi (ONUB) pour une période de 6 mois. La contribution à cette initiative s'élève à 18.200 EUR (une allocation forfaitaire de 50 EUR par jour et par militaire. Les Nations Unies, pour leur part, paient un per diem aux militaires belges).
2. Promotion de la Paix - Burundi
Le Ministre des Affaires étrangères du Burundi, Thérence Sinunguruza, a publié un livre intitulé " Les élections au Burundi. Tout savoir et tirer les leçons de juin 1993 ". 800 exemplaires seront acquis afin de servir d'outil d'information et de sensibilisation. Le coût d'achat de 800 exemplaires de cet ouvrage s'élève à 10.600 EUR.
3. Promotion de la Paix - RDC
Mgr Marcel Utembi, évêque de Mahagi, Ituri, a attiré l'attention des autorités belges sur une initiative de paix qu'il mène dans l'Ituri, lourdement touché par les tensions économique-politico-ethniques. Organisé par l'évêché et entièrement basé sur l'encouragement d'un dialogue public réel entre les différents groupes de population, cette initiative vise à aider la population locale à développer elle-même des solutions pour une paix durable au départ de ses propres souhaits. Le réseau des ONG locales est ancré dans la réalité locale. Il peut pousser les autres groupes tels les dirigeants traditionnels et les groupes armés à dialoguer ouvertement les uns avec les autres. L'approche est endogène et est renforcée par l'assistance experte de Caritas Nederland qui s'est spécialisée dans la problématique de l'Ituri. La contribution à cette initiative s'élève à 146.444 EUR pour les régions d'Aru et Mahagi et comprend, notamment, des formations dans les domaines des droits de la femme, des Initiatives locales de Paix, des enseignants, des rencontres de réconciliation, de la sensibilisation, ...
4. Promotion de la Paix - Afrique subsaharienne - Médiation de "Sant'Egidio"
Les activités de la Communauté Sant'Egidio en matière de promotion de la paix sont reconnues et saluées sur la scène internationale. En Afrique, Sant'Egidio a rempli un rôle de médiateur dans toute une série de pays et a ainsi contribué au renforcement de divers processus de paix. Cette expérience et la crédibilité qui en découle mettront cette

organisation de plus en plus à contribution pour l'avenir de l'Afrique tant de l'ouest que centrale ou encore australe. La contribution à ce projet (budget de fonctionnement) s'élève à 160.500 EUR. L'attribution de ce montant aura lieu à condition que chaque initiative de paix, pour laquelle l'allocation doit être utilisée, soit discutée et concertée avec le Service Afrique de la Direction générale Affaires bilatérales du SPF Affaires étrangères.

5. Promotion du modèle de concertation sociale - Projet de suivi du processus de Bucarest

Soutenu depuis 2003, ce projet régional commun au Conseil de l'Europe et à l'initiative de cohésion sociale du pacte de stabilité est mené en collaboration avec l'OIT (Organisation internationale du Travail). L'objectif principal de ce projet est l'alignement de la politique d'emploi des Balkans sur la stratégie d'emploi européenne. Ce programme, dans lequel la Belgique joue un rôle de leader, assure la promotion de la concertation sociale tripartite belge, dans une région où le modèle social reste embryonnaire. Le montant de la contribution à ce projet s'élève à 184.044 EUR (se répartissant dans les rubriques suivantes : analyse des politiques d'emploi, 15.000 EUR ; 2 réunions Comité permanent des Directeurs généraux de l'emploi, 85.294 EUR ; Conférence ministérielle, 41.750 EUR ; Divers/publications des rapports, 42.000 EUR).

6. Promotion du modèle de concertation sociale - Projet d'appui syndical au suivi du processus de Bucarest du MSI (Mouvement pour la Solidarité Internationale)

Ayant pour cadre le Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud Est, ce projet, commun aux 3 organisations syndicales belges et coordonné par le MSI, a pour objectif la formation et la préparation des syndicats de cette région. Il se traduit par une démonstration pratique du modèle belge de concertation et d'association des interlocuteurs sociaux par les pouvoirs publics. La contribution à ce projet s'élève à 150.000 EUR (répartis en 3 X 40.000 EUR pour chaque syndicat, un budget commun de 30.000 EUR se divisant en 7.500 EUR pour la publicité, les promotions et les media et 22.500 EUR pour les frais salariaux et administratifs).

7. Promotion du modèle de concertation sociale - Projet de "capacity building on Judicial and Non-judicial Labour Dispute Prevention and Resolution in Albania", du Centre de formation internationale de l'OIT

Ce projet, soutenu depuis 2003, consiste en la formation d'interlocuteurs albanais (fonctionnaires et juges ou juristes) aux techniques de négociation et de médiation de conflit du travail ainsi qu'à l'application des lois internationales du travail. Le Gouvernement italien co-finance certains de ces modules proposés par le centre de formation de l'OIT. La contribution à ce projet s'élève à 189.683 EUR (répartis en : Phase 1, adaptation et traduction du matériel de formation, 4.341 EUR ; Phase 2, formation sur le droit international du travail, 29.586 EUR ; Phase 3, coaching des formateurs nationaux en matière de médiation des conflits du travail, 139.683 EUR ; évaluation et suivi, 16.073 EUR).

8. Renforcement de l'État de droit - Croatie

Le SPF Affaires étrangères organise régulièrement des stages, séminaires et autres programmes d'assistance avec des pays tiers. C'est ainsi que 10 diplomates croates ont participé à un stage. La contribution à cette initiative (frais de logement, dîner et cocktail d'adieu) s'élève à 7.170 EUR.